

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 61330 du 2 septembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « affaires immobilières »**

NOR : INTJ1420435S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;  
Vu la décision n° 94186 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1329294S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> décembre 2014:

**Cordier, Bertrand**

Nigend : 145 171

Numéro de livret de solde : 8 003 918

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 septembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de la gestion du personnel,*

T. MORTEROL